

CMICSM - Championnat de Moselle InterClubs Séniors Mixte

1) Nouvelle division

Le nombre d'équipes inscrites en division 5 toujours grandissant de saison en saison, jusqu'à atteindre 24 équipes en 2018/2019, nous a poussé à créer une division 6. La division 5 étant passée sur le modèle des divisions supérieures.

Un choix judicieux puisque nous avons eu 13 inscriptions en D6, soit un total de 53 équipes inscrites.

2) Déroulement

Toutes les divisions étaient prévues sur 5 journées de compétition, la situation sanitaire en France a fait que toute compétition ont été interrompues, obligeant donc les D1 à D5 à s'arrêter après 4 journées de compétition. La D6 démarrant en décalé, elle a été interrompue après 3 journées de compétition.

3) Résultats

Suite à l'interruption des compétitions, la FFBaD a déclaré cette année « presque-blanche » : le classement d'équipe ne sera pas pris en compte, il n'y aura pas de montées-descentes ; mais, les résultats sportifs individuels sont bien pris en compte.

Plusieurs équipes ne se sont pas ré-engagées en Interclubs Régionaux pour la saison 2020/2021. Cela a donc demandé la montée d'équipes des différents championnats départementaux. La montée a d'abord été proposée à l'équipe SBC57-3 (3è de la saison 2018/2019) mais refusée. Pour proposer les équipes suivantes, nous avons pensé qu'il ne serait pas très sportif de proposer la montée à une équipe classée au delà de la 4è place, nous avons donc décidé d'arrêter le classement à l'issue de la 4è journée et donc proposer les 3 premières équipes. Finalement seule 1 a été repêchée et c'est donc ABCF-1 qui rejoint la R2 la saison prochaine.

Toutes les autres équipes classées premières à l'issue des 4 journées ont donc été promues dans la division directement supérieure. A l'exception de la D5 pour laquelle il a été demandé la formulation d'une demande explicite car le nombre de joueurs par équipe entre ces deux divisions est différent. L'équipe S.B.C.-2 est alors promue. En cas d'autres désistements, les équipes CBC-1 et MSQB-6 sont placées en liste d'attente.

A noter que l'équipe CBF-2 a été contrainte à un forfait général. Elle est toutefois autorisée à se ré-inscrire dans la même division la saison suivante.

4) Règlement

Cette saison les obligations en terme d'officiels ont été étendues. Il est bon de voir que la quasi-intégralité des équipes ont joué le jeu et ont formés les membres de leurs clubs. Les autres équipes n'ont pas été sanctionnées du fait de cet arrêt de saison mais elles le seront si elles ne participent pas aux prochaines formations dispensées en moselle.

Un rapport de fin de journée a été mis en place regroupant notamment les informations des responsables, des volants utilisés et une photo des équipes. Cela nous a permis des vérifications plus faciles lorsque c'est nécessaire et ce dispositif il sera donc maintenu.

Un formulaire a également été mis en place en préparation de la journée pour signaler si l'équipe compte consommer à la buvette et ainsi réduire les potentiels gâchis pour l'équipe hôte. Ce formulaire a été moyennement utilisé mais nous n'avons reçu aucune plainte concernant la buvette cette saison alors que plusieurs ont été recensées la saison précédente. Dans le doute, nous maintenons encore ce formulaire pour la prochaine saison.

CMICV - Championnat de Moselle InterClubs Vétérans

14 équipes étaient inscrites cette saison en InterClubs Vétérans. Comme toujours, la compétition se déroule en auto-gestion dès que les poules sont établies. La saison a débuté avec des poules hétérogènes qui ont pu arriver à leur terme. Les équipes ont ensuite été réparties dans des poules de niveau mais les rencontres n'ont pas pu être jouées. Comme les autres compétitions, aucun classement d'équipes n'a été établi mais tous les matchs joués ont été pris en compte pour le classement individuel des joueurs.

Aucun autre évènement à signaler concernant cette compétition.